

## DURADEK™ MEMBRANE "ULTRA" GARANTIE 10 ANS

Duradek™ Ltd. garantit de réparer ou remplacer toute portion de la membrane de recouvrement en vinyle Duradek™ "Ultra" 60 mil, présentant une fissuration résultant d'un défaut de manufacture dans le produit, à l'intérieur d'une période de dix (10) ans à compter de la date de son installation.

### TERMES, CONDITIONS & LIMITATIONS

- Le Système **Duradek™** doit être installé par un Applicateur Duradek approuvé se conformant aux méthodes d'installation couramment approuvées.
- Un propriétaire devra informer rapidement par écrit **Duradek™** Ltd. et l'Applicateur Duradek au moment de la découverte du besoin de toutes réparations couvertes par la présente garantie et les dites réparations devront être entreprises à l'intérieur d'une période de temps raisonnable après réception du dit avis en provenance du propriétaire.
- Advenant une défectuosité de la membrane **Duradek™** à l'intérieur de la période de couverture de cette garantie, **Duradek** Ltd accepte de réparer ou remplacer, à son choix la portion affectée de la membrane **Duradek™** avec la même (ou similaire) couleur, motif et grade de matériel. En aucune circonstance **Duradek** Ltd ne pourra être tenu responsable pour un dommage à la bâtisse ou le contenu de la bâtisse survenant en dehors du contrat. Aucun représentant n'a l'autorité de faire des représentations autres que celles d'écrites dans la présente.
- Selon l'interprétation et l'application des lois de chaque État ou Province, les solutions fournis sous cette garantie d'écrivent l'étendue de la responsabilité de **Duradek** Ltd
- Cette garantie ne s'applique pas pour des dommages ou des pertes causés en totalité ou en partie par :
  - Désastres naturels, incluant mais non limité à: la foudre, le vent, la grêle, les inondations, tremblements de terre;
  - Actes de vandalisme, terrorisme, négligence, mauvaise utilisation, usage anormal ou abusif;
  - Réparations ou altérations à la surface sans une approbation écrite;
  - Nouvelle(s) installation(s), déformation, ou la dégénération de la structure à laquelle le Système de **Duradek™** est attaché;
  - Problèmes découlant d'une mauvaise préparation de la sous-structure ou des matériaux utilisés pour la construction d'une telle surface;
  - Infiltration ou condensation ou humidité à travers, autour, ou sur les murs de la bâtisse;
  - Défaillance de matériaux non-approuvés ou fournis par **Duradek** Ltd.;
  - Accumulation d'eau causée par une inclinaison inadéquate, des drains mal installés ou mal positionnés ; nouvelles installations adjacentes à la bâtisse;
  - Défaillance de la structure à prévenir l'infiltration du vent, diffusion ou insertion de vapeur dans le système;
  - Croissance ou développement de moisissure, champignons ou propagation de bactéries.
- Duradek** Ltd garantit l'apparence de la surface de la membrane pour cinq (5) ans. Advenant que la membrane de recouvrement, quand installée et entretenue selon les recommandations de **Duradek** Ltd démontre une décoloration excessive, détérioration du motif ou autres changements d'apparence esthétique, autres que son procédé de vieillissement naturel, mais n'incluant pas la saleté ou autres taches provenant de matériaux extérieurs ou étant attachés dans la surface, **Duradek** Ltd remplacera ou réinductera la portion affectée de la manière suivante :
  - Si le problème est identifié et rapporté par écrit à **Duradek** Ltd en dedans deux (2) ans de la date d'installation, la portion affectée de la membrane (à la discrétion de **Duradek** Ltd) sera remplacée (les produits à couleur solide seront réinductés) au frais de **Duradek** Ltd;
  - Si le problème est identifié et rapporté par écrit à **Duradek** Ltd après deux (2) ans à l'intérieur de la période de cinq (5) ans calculée à compter de la date d'installation, **Duradek** Ltd fournira uniquement le matériel de remplacement (ou réinductera si la surface est d'une couleur solide) et le client sera responsable pour le montant à payer en relation avec la main-d'œuvre de l'installation.
- Cette garantie ne couvre pas les problèmes d'apparence de la membrane tel que palissement ou décoloration résultant de, mais non-limité à : manque de protection adéquate de la surface en cours de construction ou de réparation, conditions climatiques; trafic de piétons; mauvaise utilisation; négligence; pression hydrostatique; champignons ou propagation de bactéries; matière biodégradable; problèmes causés par une inclinaison inadéquate de la surface; des drains mal installés ou mal positionnés, ou modification à la bâtisse causant une accumulation d'eau; ou clous, vis ou séparation/espacement des joints ou craquelures lesquelles deviennent visibles.
- Les items suivants, incluant mais non-limité à, ne sont pas la responsabilité de **Duradek** Ltd, ou de l'Applicateur pendant la réparation ou la procédure de recouvrement;
  - Désinstallation et réinstallation du recouvrement extérieur de la bâtisse, stucco, rampes, jacuzzi, jardinières, meubles, tapis ou tous autres matériels attachés de manière permanent ou temporaire à la surface à être recouverte;
  - Nettoyage de la surface; le remplacement du vinyle ou la réinduction peuvent nécessiter l'application d'un scellant. Il est de la responsabilité du propriétaire d'assurer une surface propre pour une adhésion maximale de la nouvelle surface.
  - L'exactitude de la couleur de la membrane.
- Les Systèmes **Duradek™** peuvent nécessiter un scellant (cafeutrage) à certains endroits. Ce scellant (cafeutrage) est sujet à une inspection et maintenance annuel par le(s) propriétaire(s). Ni **Duradek** Ltd ou l'Applicateur ne sont responsables de dommages résultant de la défaillance du scellant, après la première année complète à compter de la date d'installation.
- Duradek** Ltd et l'Applicateur se réservent le droit de suspendre leurs obligations selon les termes de cette garantie si toutes les factures pour les matériaux d'installation et services n'ont pas été payées en entier. La preuve d'achat et du paiement doivent être présentés pour bénéficier de la couverture de cette garantie.
- La garantie est offerte par les deux partis **Duradek** Ltd et le Contracteur Applicateur. **Duradek** Ltd est responsable pour tout problème relatif aux matériaux. Le Contracteur Applicateur soussigné est responsable pour la main-d'œuvre et facilitera toute réparation nécessaire.
- Le Contracteur Applicateur garantit que le travail a été complété en accord avec les standards d'opération les plus récents et les spécifications établies par **Duradek** Ltd et est responsable pour tout problème relatif à la main-d'œuvre pour une période de \_\_\_\_\_ ans. L'Applicateur peut offrir une garantie écrite additionnelle d'écrivant l'étendue de sa responsabilité.

Compagnie Applicateur

Téléphone Compagnie Applicateur

Adresse Compagnie Applicateur

Date d'Installation

Nom & Adresse Propriétaire du Bâtiment

Adresse du Bâtiment (si différente de celle-ci-haut)

Signature – Représentant Compagnie Applicateur

Date

## ENTRETIEN ET NETTOYAGE DE VOTRE MEMBRANE DURADEK

**Duradek™** est le meilleur produit de recouvrement imperméabilisant sur le marché aujourd'hui. Il est installé par des Applicateurs autorisés utilisant le Système de feuilles en vinyle, adhésifs, moulures et scellants de **Duradek™**.

**Protection:** Pour protéger le vinyle **Duradek™** contre les éraflures, déchirures ou usure excessive; utiliser des tapis à la porte, dans les marches ou aux endroits ayant un trafic plus influent. Des moulures de marches protégeront le vinyle dans les escaliers très utilisés. Traîner des objets pesant peut causer des éraflures ou déchirures et ceci devrait être évité, ou prévenir à l'aide d'une protection appropriée.

**Inspection:** La seule maintenance régulière autre que le nettoyage est l'inspection du calfeutrage utilisé autour des poteaux, piliers, coins, grilles et drains. Souvent la fondation à laquelle la feuille de vinyle est scellée craquera, rétrécira ou se déplacera, brisant ainsi le joint. L'inspection annuelle révélera un tel problème. Votre contracteur **Duradek™** peut recommander et fournir le scellant approprié pour corriger cette situation.

**Rampes:** Si des rampes doivent être installées sur la surface de vinyle, essayez de les installer de manière à ce qu'ils ne pénètrent pas la membrane. Les rampes de bois devraient être attachées et vissées sur le côté extérieur de la structure recouverte de vinyle. Pour une étanchéité appropriée, les rampes en métal devraient avoir tous leurs trous de boulon calfeutrés avant l'insertion du boulon. Contactez **Duradek™** ou votre contracteur pour plus d'information.

**Antidérapage vs Nettoyage:** Plus rugueuse est la surface, plus les caractéristiques antidérapage seront efficaces. Plus lisse est la surface, plus facile sera le nettoyage de votre surface en vinyle. Cependant, une surface très rugueuse antidérapante nécessitera plus d'effort au nettoyage et vis-et-versa.

**Neige et Glace:** Utiliser une pelle en plastique pour enlever la neige et la glace. "Sel de Dégivrage", "Litière pour chat" et autres produits chimiques pour fondre la neige peuvent être utilisés, cependant la surface doit être nettoyée en profondeur avec savon et eau avant que le soleil du printemps cuit les produits chimiques dans la membrane **Duradek™**.

**Nettoyage General:** Votre recouvrement en vinyle devrait être nettoyé au moins 4 fois par année (plus souvent si les pluies acide et la pollution de l'air est un problème dans votre région) en utilisant le nettoyeur pour vinyle de **Duradek** disponible à partir de votre contracteur autorisé ou **Duradek**. Suivre les instructions sur l'étiquette. Ce nettoyeur est fabriqué pour le vinyle et ne laissera pas de résidu chimique destructeur, comme certains nettoyeurs ménagers s peuvent le faire. Utiliser de l'eau chaude et un balai à poils durs, frotter avec une motion circulaire pour libérer la saleté. Arroser avec un boyau d'arrosage pour évacuer les saletés. Rincer abondamment avec de l'eau claire.

### POUR DES TACHES REBELLES, CONSULTER CES RECOMMANDATIONS DE NETTOYAGE:

<u>Étapes:</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>Étapes:</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>
Gomme à mâcher	D	A	B	Ombre à paupières	B		
Huile à moteur	B			Peinture aérosol	B	E	
Moisissure ou feuilles mouillées*	C	A	B	Cirage à chaussures*	D	B	E
Moutarde jaune	A	B	C	Peinture à l'huile (Fraîche)	D	B	E
Peinture à l'huile (Séchée)	D	A	B	Lotion de bronzage*	A	B	E
Goudron/Asphalte	D	A	B	Rouge à lèvres	A	B	
Peinture Latex	A	B	E	Crayon	D	B	
Ketchup	A	B		Graisse	D	B	E
Encre de stylo	A	B	E	Saleté journalière	A	B	
Marqueur permanent*	B	C	E	Café, thé, chocolat	B		
Cèdre*	B						

- A: Brosse médium douce - eau chaude savonneuse - rincer avec eau/assécher.  
 B: Nettoyeur aérosol FANTASTIK (seulement pour quelques minutes) rincer avec eau/assécher  
 C: Une (1) cuillère à table d'amoniak dans une (1) pinte d'eau/rincer avec eau/assécher.  
 D: Essuyer ou gratter l'excédent (geler la gomme avec de la glace)  
 E: Suivre les instructions du manufacturier du produit ayant causé la tache
- \* Les lotions de bronzage, feuilles mouillées, marqueurs permanents et quelques autres produits contiennent des colorants qui tacheront de manière permanente.

- NOTES:**
- > Toujours nettoyer immédiatement. Tester sur une surface non visible du vinyle avant de nettoyer la tache. Utiliser le nettoyeur recommandé par le manufacturier.
  - > Toutes les méthodes de nettoyage doivent être suivies d'un rincage abondant avec de l'eau.
  - > Certains produits nettoyant ménagers, abrasifs en poudre, laine d'acier et nettoyeurs industriels peuvent causer des dommages et décoloration et sont non-recommandés. Les liquides pour nettoyage à sec et les solvants lacque ne devraient pas être utilisés, car ils altéreront le motif imprimé et le lustre. Les cires peuvent contenir des colorants ou des solvants qui peuvent endommager de manière permanente la couche protectrice.
  - > Voir Facts About Sheet Vinyl sur notre site internet: [www.duradek.com](http://www.duradek.com)

Duradek Canada Ltd.  
 Sans frais 866-591-5594  
[duradek@duradek.com](mailto:duradek@duradek.com)

# DURADEK™

Duradek U.S. Inc.  
 Sans frais 800-338-3568  
[duradek@duradek.com](mailto:duradek@duradek.com)